

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : <a href="mailto:edu-mons@helha.be">edu-mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3206 Questions spéciales de didactique			
Ancien Code	PEDE3B26QSDID	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB3260		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<a href="#">HELHa Braine-le-Comte</a> <b>Marie-France STORDEUR</b> ( <a href="mailto:stordeurmf@helha.be">stordeurmf@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Campus Mons</a> <b>Marie-France STORDEUR</b> ( <a href="mailto:stordeurmf@helha.be">stordeurmf@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Gosselies</a> <b>Anne BRAGARD</b> ( <a href="mailto:bragarda@helha.be">bragarda@helha.be</a> ) Joël DESSEILLE ( <a href="mailto:desseillej@helha.be">desseillej@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Leuze-en-Hainaut</a> <b>Laurence BREGENTZER</b> ( <a href="mailto:bregentzerl@helha.be">bregentzerl@helha.be</a> ) Nathalie MICHELS ( <a href="mailto:michielns@helha.be">michielns@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

## **Acquis d'apprentissage visés**

À l'issue de cette unité d'enseignement, les étudiantes et étudiants seront capables de :

1. Lire, comprendre et analyser des articles scientifiques relatifs aux apprentissages initiaux en français et s'appuyer sur cette compréhension pour interpréter des analyses de cas
2. Justifier, en s'appuyant sur des données issues de la recherche, la pertinence de dispositifs pédagogiques.
3. Identifier, dans des situations de classes, les éléments favorables (ou non) aux apprentissages initiaux en français, ainsi qu'à l'équité.
4. Identifier, anticiper les difficultés pouvant être rencontrées par un élève une situation d'apprentissage donnée.
5. Proposer des pistes permettant de gérer l'hétérogénéité dans la classe.

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B26QSDIDA Questions spéciales de didactique 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B26QSDIDA Questions spéciales de didactique 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : [edu-mons@helha.be](mailto:edu-mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de didactique			
Ancien Code	14_PED3B26QSDIDA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3261		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Marie-France STORDEUR</b> (stordeurmf@helha.be) Marie-France STORDEUR (stordeurmf@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Néant

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

À l'issue de cette unité d'enseignement, les étudiantes et étudiants seront capables de :

1. Lire, comprendre et analyser des articles scientifiques relatifs aux apprentissages initiaux en français et s'appuyer sur cette compréhension pour interpréter des analyses de cas.
2. Justifier, en s'appuyant sur des données issues de la recherche, la pertinence de dispositifs pédagogiques.
3. Identifier, dans des situations de classes, les éléments favorables (ou non) aux apprentissages initiaux en français, ainsi qu'à l'équité.
4. Identifier, anticiper les difficultés pouvant être rencontrées par un élève une situation d'apprentissage donnée.
5. Proposer des pistes permettant de gérer l'hétérogénéité dans la classe.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

- Les spécificités de la langue française écrite.
- Les prérequis au développement de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : articulation avec le langage oral (conscience phonologique, vocabulaire, etc.), conscience de l'écrit, etc.
- L'apprentissage initial de la lecture : les processus cognitifs du décodage et de la compréhension, les méthodes d'apprentissage (panorama et analyse).
- L'apprentissage initial de l'écriture : la conceptualisation de l'écrit, le développement du geste graphomoteur, la construction des savoirs orthographiques, la production d'écrits.
- Les pratiques favorables.
- L'articulation lecture/écriture et langage oral.
- Les difficultés d'apprentissage et leur gestion.
- La continuité maternelle-primaire.
- L'impact des inégalités individuelles et scolaires.

#### *Démarches d'apprentissage*

Cours magistraux : exposés oraux avec slides (PowerPoint) et activités interactives.  
Séances de Travaux Pratiques (TP).

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Néant.

### **Sources et références**

Voir bibliographie à la fin de chaque PPT.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les Slides du cours.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Évaluation écrite individuelle (pour les sessions de janvier et d'août).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).